ANNEXE 2 : Instructions techniques relatives à l' impression des avis de mutation au départ d'une bande magnétique

TABLE DES MATIERES

A. Modéle général d'avis de mutation 3

B. Mutations, en provenance du RNPP 6

1. Modification du sexe/de la date de naissance (000R) 6
2. Modification du lieu de residence principal (020R en 001R) 7
3. Changement de nom (010R) 9
4. Adresse du lieu de résidence a l'étranger (022R) 10
5. Adresse postale a l'étranger (023R) 11
6. Nationalité (031R) 12
7. Etat civil (120R) 13
8. Composition de ménage (140H) 14
9. Chef de ménage (141R) 16
10. Décès (150R) 17

C. Mutations en provenance du Registre BCSS 18

1. Modification du sexe/de la date de naissance (000M) 18
2. Changement de nom (010M) 19
3. Nationalité (031M) 20
4. Etat civil (120M) 21
5. Décès (150M) 22
6. Modification d'adresse - de lieu de residence (900M) 23
7. Numéro national ou numéro BCSS remplace un numéro BCSS (910M) 24

A. Modéle général d'avis de mutation

Dans cette annexe est indiqué en detail comment les mutations reçus doivent être traités.

Les données doivent être imprimés dans la langue du bureau. Il doit être prévu une page pour chaque dossier pour laquel une ou plusieurs mutations sont reçues.

Les mutations imprimés seront composés comme suit :

LE TITRE

- ❑ Date d'impression (sous la forme jj/mm/aa).
- ❑ Caisse et numéro de bureau.
- ❑ Numéro de la page. Lorsqu'il y a plusieurs pages, il y a lieu de reprendre en tête le titre de chacune d'elles. Le numérotage est repris pour chaque dossier.
- ❑ Dénomination et adresse de l'organisme d'allocations familiales (éventuellement en abrégé).
- ❑ Intitulé :
  'MUTATIONS, OBTENUES VIA LA BANQUE CARREFOUR - DOSSIER : xxxxxxxxxxxxxxxxxx'
  Le numéro de dossier figure aux positions 105 à 122.

MUTATIEBERICHT(EN)

Les avis de mutation, reçus pour une dossier, doivent être regroupés par personne. Ainsi, les données reçues du RNPP doivent être reprises à chaque fois, suivies d'un ou plusieurs avis de mutations.

DONNEES RNAF :

- ❑ Rôle : rôle, joué dans le dossier par la personne concernée (pos. 9).
  Valeurs à imprimer : T = attributaire (R en néerlandais),
  L = allocataire (B en néerlandais),
  E = enfant bénéficiaire (K en néerlandais).
- ❑ NISS : numéro national ou - BCSS (pos. 10 à 20).
- ❑ Date de naissance (pos. 94 à 101, sous la forme : jj/mm/ssaa).
- ❑ Nom et prénom (pos. 21 à 68 dont on ne prend que les valeurs significatives, suivies d'une virgule et des pos. 69 à 93).
- ❑ Date de début de paiement (pos. 125 à 132, sous la forme jj/mm/ssaa)
- ❑ Date de fin de paiement (pos. 133 à 140, sous la forme jj/mm/ssaa)

LES AVIS DE MUTATIONS :

Chaque avis de mutation est composé de :

- ❑ Date de début : date de début de validité de la nouvelle situation.
- ❑ Intitulé de l'avis de mutation : description de la nature de l'avis de mutation indiqué.
- ❑ Avis de mutation : données de l'avis de mutation. Ici est reprise la nouvelle situation, éventuellement avec la situation précédente.

Rem : Lors de l'impression des mutations, les codes INS doivent être traduits conformément à leur description. Les caisses qui ne possédent pas la liste des codes INS, pourront les obtenir de l'Office, par demande sur support magnétique.

Dans cette annexe, un modèle général d'avis de mutation est reproduit, suivi d'un aperçu des mutations existantes.

Modèle général :

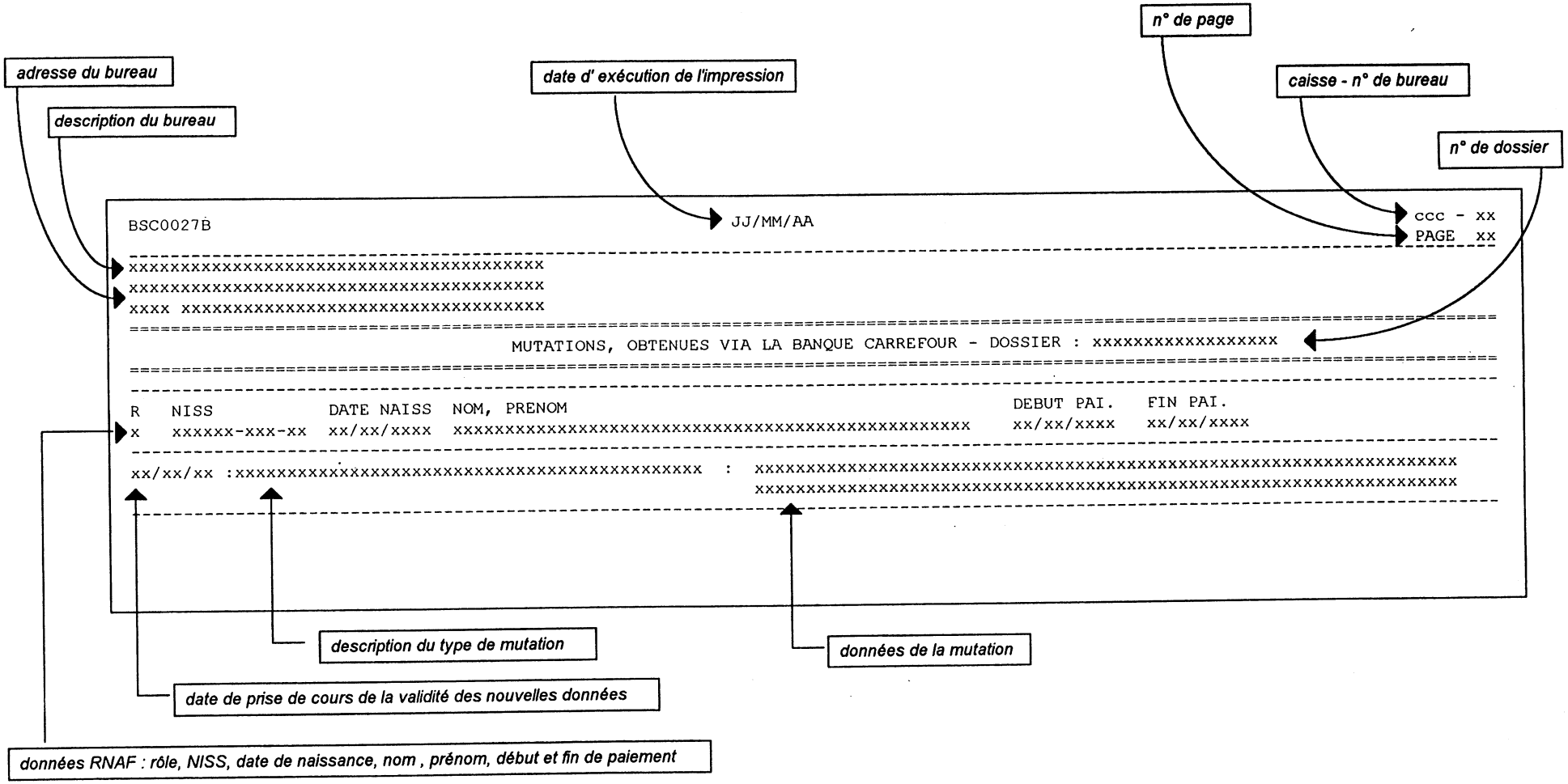
adresse du bureau
description du bureau
date d' exécution de l'impression
n° de page
caisse - n° de bureau
n° de dossier
BSC0027B
JJ/MM/AA
ccc - xx
PAGE xx
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
xxxx xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
MUTATIONS, OBTENUES VIA LA BANQUE CARREFOUR - DOSSIER : xxxxxxxxxxxxxxxxxx
R NISS DATE NAISS NOM, PRENOM DEBUT PAI. FIN PAI.
x xxxxxx-xxx-xx xx/xx/xxxx xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx xx/xx/xxxx xx/xx/xxxx
xx/xx/xx :xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

B. Mutations, en provenance du RNPP

1. Modification du sexe/de la date de naissance (000R)

Signification :
En cas de changement de code de sexe et/ou de date de naissance, le numéro national de la personne est annulé et remplacé par un nouveau numéro national.
Si seul le siècle est modifié, cela n'a aucune conséquence pour le numéro national.

Données à imprimer :

- Titre : 'MODIF. SEXE/DATE DE NAISSANCE (000R)'.
- Ancienne situation : siècle de date de naissance (pos. 214).
  numéro national : le numéro national qui est annulé et remplacé. (pos. 215 à 225).
  code du sexe (pos. 226).

- Nouvelle situation : siècle de date de naissance (pos. 201).
  numéro national : le nouveau numéro national qui remplace l'ancien. (pos. 202 à 212).
  code du sexe (pos. 213).

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS           DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                    DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx  xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx   xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
          MODIF. SEXE/DATE DE NAISSANCE (000R)     :  SIT. PRECEDENTE    SIECLE x   NUMN xxxxxx-xxx-xx  SEXE x
                                                      NOUVELLE SIT.      SIECLE x   NUMN xxxxxx-xxx-xx  SEXE x
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

2. Modification du lieu de residence principal (020R en 001R)

Signification :
Un tel avis de mutation est diffusé en cas de modification d'adresse.

Données à imprimer :
Une adresse complète ne peut être obtenue qu'en combinant un avis de type 001R et un avis de type 020R. Il doit être tenu compte du fait que ces avis peuvent se présenter combinés mais qu'ils peuvent également apparaître séparément. Ainsi, un avis de type 020R se peut être obtenu que si la personne déménage dans la même commune.

Quand on obtien pour une personne aussi bien un avis de type 001R qu'un avis de type 020R, ils doivent être combinés si leurs date de début est identique (pos. 207 à 212 pour 001R et pos. 201 à 206 pour 020R).

- Date de début des nouvelles données.
- Titre : 'CHANGEMENT ADRESSE (020R ET 001R)'.
- Nouvelle adresse :
  - Si présence de l'avis 020R : rue, numéro d'habitation et index (pos. 221 à 252 ou pos. 253 à 284 desquelles on ne retient que les données significatives, suivies d'une virgule, ensuite pos.213 à 216, un blanc et les positions 217 à 220).

    Si la zone 'rue Nl. ou D.' (pos. 253 à 284) est complétée, cette zone est à imprimer s'il s'agit d'un document en néerlandais; la zone 'rue/rue Fr.' (pos. 221 à 252).est imprimée s'il s'agit d'un document en français.
    Si la zone 'rue Nl. ou D.' n'est pas complétée, la zone 'rue/rue Fr.' doit toujours être imprimée.

  - Si présence de l'avis 020R : code postal (pos. 209 à 212).

  - Si présence de l'avis 001R : commune/pays 1 (pos. 221 à 260) ou commune/pays 2 (pos. 261 à 300).

    Si la zone 'commune/pays 2' (pos. 261 à 300) est complétée, cette zone est à imprimer s'il s'agit d'un document en néerlandais; la zone 'commune/pays 1' (pos. 221 à 260).est imprimée s'il s'agit d'un document en français.
    Si la zone 'commune/pays 1' n'est pas complétée, la zone 'commune/pays 2' doit toujours être imprimée.

  - Si le NISS de la personne concernée a été annulé et qu'un nouveau NISS a été creé, les zones 'commune/pays' contiennent le message 'dossier annulé'.

- Si la personne concernée est décédée, les zones 'commune/pays' contiennent le message 'décédé'.

- 'ANNULATION D' OFFICE'
  Si présence de l'avis 001R : ce message est imprimé quand la date de fin (pos. 201 à 206) diffère de 000000.

- 'CETTE ADRESSE NE PEUT ÊTRE COMMUNIQUE A DES TIERS'
  Si présence de l'avis 001R : ce message est imprimé si le code 'adresse non communicable' (pos. 213) est égal à 1. Ceci concerne le cas de la personne intéresée qui l' a demandé.

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS            DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                    DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx   xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx   xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :      CHANGEMENT ADRESSE (020R en 001R)                  : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, xxxx xxxx
                                                                     xxxx xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
                                                                     RADIE(E) D'OFFICE
                                                                     CETTE ADRESSE NE PEUT ETRE COMMUNIQUEE A DES TIERS
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

ce message est affiché si le NISS est supprimé

ce message est affiché si la personne intéressée l' a demandé

adresse : rue, numéro d' habitation,index, code postal, commune/pays/message

3. Changement de nom (010R)

Signification :
Changement de nom et/ou prénom.

Données à imprimer :
- Date de début des nouvelles données. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'CHANGEMENT DE NOM (010R)'.
- Nouveau nom et prénoms : (pos. 207 à 254 dont on ne prend que les valeurs significatives, suivies d'une virgule et des pos. 255 à 278).

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS           DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                    DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx  xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx   xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :     CHANGEMENT DE NOM (010R)                    :  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

nom et prénom(s)

4. Adresse du lieu de résidence a l'étranger (022R)

Signification :
L'adresse de Belges qui résident à l'étranger. Ce type de mutation provient du Ministère de l'Intérieur.

Données à imprimer :
- Date de début des nouvelles données. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'CHANGEMENT RESIDENCE A L' ETRANGER (022R)'.
- Adresse du lieu de résidence à l'étranger (pos. 214 à 263).
- Pays de résidence, établi au départ du code INS du pays (pos. 209 à 213.

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS           DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                    DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx  xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx   xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :     CHANGEMENT RESIDENCE A L'ETRANGER (022R)    :  ADRESSE : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
                                                              PAYS   : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

5. Adresse postale a l'étranger (023R)

Signification :
Il s'agit d'une mutation qui indique la nouvelle adresse postale de Belges à l'étranger.

Données à imprimer :
- Date de début des nouvelles données. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'MODIF. ADRESSE POSTALE A L' ETRANGER (023R)'.
- Adresse postale (pos. 207 à 256).

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS            DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                    DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx   xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx   xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :     MODIF. ADRESSE POSTALE A L'ETRANGER (023R)      : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

adresse postale

6. Nationalité (031R)

Signification :
Mention de la nouvelle nationalité.

Données à imprimer :

- Date de début des nouvelles données. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'CHANGEMENT NATIONALITE (031R)'.
- Nationalité : est imprimée par analogie avec le pays et dans la langue du bureau auquel l'avis de mutation est destiné (par exemple Allemagne si la personne intéressée a acquis la nationalité allemande). Doit être établi au départ du code nationalité (pos. 209 à 213).
- Lieu d'inscription : Si la zone 'commune/pays 2' (pos. 254 à 293) est complétée, cette zone est à imprimer s'il s'agit d'un document en néerlandais; la zone 'commune/pays 1.' (pos. 214 à 253).est imprimée s'il s'agit d'un document en français.

Si la zone 'commune/pays 2' n'est pas complétée, la zone 'commune/pays 1' doit toujours être imprimée.

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS           DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                  DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx  xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx   xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :     CHANGEMENT NATIONALITE (031R)                 : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
                                                               INSCRIT A xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

Nationalité

commune/pays d'inscription

7. Etat civil (120R)

Signification :
Modification de l'état civil, valable pour la personne concernée.

Données à imprimer :

- Date de début des nouvelles données. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'CHANGEMENT ETAT CIVIL (120R)'.
- Mention de l'état civil, établi au départ des positions 207 à 208.
- Commune/pays de l'acte. Si la zone 'lieu2-acte' (pos. 332 à 371) est complétée, cette zone est à imprimer s'il s'agit d'un document en néerlandais; la zone 'lieu1-acte' (pos. 292 à 331).est imprimée s'il s'agit d'un document en français.

  Si la zone 'lieu2-acte' n'est pas complétée, la zone 'lieu1-acte' doit toujours être imprimée.
- NISS de l'épouse (époux). Si le NISS (pos. 209 à 219) est inconnu, la date de naissance (pos. 209 à 214) est imprimée.
- Nom et prénom(s) de l'époux (épouse) (pos. 220 à 267 dont on ne prend que les valeurs significatives, suivies d'une virgule et des pos. 268 à 291).

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS            DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                  DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx   xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx  xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :      CHANGEMENT ETAT CIVIL (120R)                 :  ETAT CIVIL     :  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
                                                                INSCRIT A      :  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
                                                                CONJOINT(E)    :  xxxxxx-xxx-xx xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

NISS ou date de naissance de l' époux / épouse

nom, prénom(s) de l' époux / épouse

commune/pays de l' acte

8. Composition de ménage (140H)

Signification :
Un tel avis de mutation a trait exclusivement au chef de ménage et est diffusé si une ou plusieurs personnes sont accueillies dans et/ou quittent le ménage.

Données à imprimer :
- Date de début des nouvelles données. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'CHANGEMENT COMPOSITION DE MENAGE (140H)'.
- Nom et prénom(s) du chef de ménage. (pos. 207 à 254 dont on ne prend que les valeurs significatives, suivies d'une virgule et des pos. 255 à 278).
- L'adresse :
  - Si l' indicateur adresse (pos. 279) est égal à 1 :
    L'adresse consiste en : rue, numéro d'habitation, index d'appartement (pos. 300 à 331 ou 332 à 363 dont on ne prend que les valeurs significatives, suivies d'une virgule et des pos. 292 à 295, un blanc et les positions 296 à 299).

    Si la zone 'rue Nl. ou D.' (pos. 332 à 363) est complétée, cette zone est à imprimer s'il s'agit d'un document en néerlandais; la zone 'rue/rue Fr.' (pos. 300 à 331).est imprimée s'il s'agit d'un document en français.
    Si la zone 'rue Nl. ou D.' n'est pas complétée, la zone 'rue/rue Fr.' doit toujours être imprimée.

    Code postal (pos. 286 tot 291).

    Commune : Si la zone 'commune/pays 2' (pos. 404 à 443) est complétée, cette zone est à imprimer s'il s'agit d'un document en néerlandais; la zone 'commune/pays 1.' (pos. 364 à 403).est imprimée s'il s'agit d'un document en français.
    Si la zone 'commune/pays 2' n'est pas complétée, la zone 'commune/pays 1' doit toujours être imprimée.

  - Si l' indicateur d'adresse (pos. 279) est égal à 2 :
    Adresse du lieu de résidence à l'étranger (pos. 293 à 342).
    Pays de résidence, établi au départ du code INS (pos. 288 à 292).

2. Changement de nom (010M)

Signification :
Changement de nom et/ou de prénom(s).

Données à imprimer :

- Date de début des nouvelles données. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'CHANGEMENT DE NOM (000M)'.
- Ancien nom, prénom (et) deuxième prénom(s) : (pos. 279 à 326 dont on ne prend que les valeurs significatives, suivies d'une virgule, les pos. 327 à 338, un blanc et les pos. 339 à 350).
- Nouveau nom, prénom (et) deuxième prénom(s) : (pos. 207 à 254 dont on ne prend que les valeurs significatives, suivies d'une virgule, les pos. 255 à 266, un blanc et les pos. 267 à 278).

Modèle :

```
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS           DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                    DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx  xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx   xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :     CHANGEMENT DE NOM (010M)                    :  SIT. PRECEDENTE  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
                                                              NOUVELLE SIT.    xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

nom et prénom(s)

3. Nationalité (031M)

Signification :
Mention de la nouvelle nationalité.

Données à imprimer :

- Date de début des nouvelles données. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'CHANGEMENT NATIONALITE (031M)'.
- Ancienne nationalité : est communiquée dans la langue du bureau qui reçoit l'avis de mutation, sous la forme du pays correspondant. Ceci est établi au départ du code nationalité (pos. 216 à 220).
- Nouvelle nationalité : est communiquée dans la langue du bureau qui reçoit l'avis de mutation, sous la forme du pays correspondant. Ceci est établi au départ du code nationalité (pos. 209 à 213).

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS           DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx  xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx   xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :     CHANGEMENT NATIONALITE (031M)          : SIT. PRECEDENTE  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
                                                        NOUVELLE SIT.    xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

Nationalité

4. Etat civil (120M)

Signification :
Modification de l'état civil.

Données à imprimer :
- Date de début des nouvelles données. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'CHANGEMENT ETAT CIVIL (120M)'.
- Ancienne situation : mention de l'état civil, établi au départ des positions 207 à 208.
- Nouvelle situation : mention de l'état civil, établi au départ des positions 209 à 210.

La mention de l'état civil est à chaque fois imprimée dans la langue du bureau.

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS            DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                  DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx   xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx   xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :     CHANGEMENT ETAT CIVIL (120M)              : SIT. PRECEDENTE xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
                                                         : NOUVELLE SIT.   xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

état civil

5. Décès (150M)

Signification :
Communication d'un décès ou modification d'une date de décès.

Données à imprimer :

- Date de début des nouvelles données. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'DECES (150M)'.
- Ancienne situation : date du décès (pos. 213 à 218).
- Nouvelle situation : date du décès (pos. 207 à 212).

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS            DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                    DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx   xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx  xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :      DECES (150M)                                  : SIT. PRECEDENTE   xx/xx/xxxx
                                                                NOUVELLE SIT.     xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

date du décés

6. Modification d'adresse - de lieu de residence (900M)

Signification :
Modification d'adresse et/ou de lieu de résidence.

Données à imprimer :

- Date de début des nouvelles données. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'CHANGEMENT RESIDENCE (900M)'.
- Ancienne adresse :
  L'adresse consiste en : rue, numéro d'habitation, index d'appartement (pos. 353 à 384 dont on ne prend que les valeurs significatives, suivies d'une virgule et des pos. 385 à 388, un blanc et les positions 389 à 392).
  Ancien code postal (pos. 309 à 312) et commune ou pays (pos. 313 à 352).

- Nouvelle adresse :
  L'adresse consiste en : rue, numéro d'habitation, index d'appartement (pos. 260 à 291 dont on ne prend que les valeurs significatives, suivies d'une virgule et des pos. 292 à 295, un blanc et les positions 296 à 299).
  Nouveau code postal (pos. 214 à 219) et commune ou pays (pos. 220 à 259).

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS           DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                    DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx  xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx   xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :     CHANGEMENT RESIDENCE (900M)            : SIT. PRECEDENTE   xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, xxxx xxxx
                                                                           xxxx xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

                                                        NOUVELLE SIT.      xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, xxxx xxxx
                                                                           xxxx xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

adresse : rue, numéro d' habitation, index, code postal, commune/pays

7. Numéro national ou numéro BCSS remplace un numéro BCSS (910M)

Signification :
Cet avis est diffusé au cas où le numéro national a été trouvé pour une personne à qui un numéro BCSS a été attribué, ou s'il apparaît que plusieurs numéros BCSS ont été attribués à une personne.

Données à imprimer :
- Date de début des nouvelles données. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'NR NATIONAL/BCSS REMPLACE NUMERO BCSS (910M)'.
- Ancien NISS (pos. 10 à 20).
- Nouveau NISS (pos. 207 à 217).

Modèle :

```
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS           DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                    DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx  xx/xx/xxxx  xxxxx
```

- Données pour chaque membre du ménage :
  - NISS du membre du ménage (pos. 460 à 470).
  - Lien de parenté avec le chef de ménage, établi au départ des positions 458 à 459.
  - Date de début de la période quand le membre du ménage a commencé à en faire partie (pos. 452 à 457).
  - Date de fin de la période jusqu'a quand le membre du ménage en a fait partie (pos. 446 à 451).

Rem : Les numéros des positions indiqués dans cette rubrique correspondent à celles du 1er membre du ménage.

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS           DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx  xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx  xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :     CHANGEMENT COMPOSITION DE MENAGE (140H)      :  CHEF DE MENAGE    :  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
                                                               ADRESSE           :  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, xxxx xxxx
                                                                                    xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
                                                               MEMBRE DU MENAGE     xxxxxx-xxx-xx
                                                                                    xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx DU xx/xx/xx AU xx/xx/xx
 ----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

lien de parenté

nom, prénom(s) du chef de ménage

NISS du membre du ménage

9. Chef de ménage (141R)

Signification :
Un avis de mutation de ce type est diffusé pour le cas où, pour un membre du ménage, un nouveau chef de ménage est connu ou si le membre du ménage concerné devient lui-même chef de ménage.

Données à imprimer :

- Date de début (pos. 279 à 284) ou date de fin de la période (pos. 273 à 278) en tant que chef de ménage. Dans ce cas, la date la plus récente doit être imprimée.
- Titre : 'CHANGEMENT CHEF DE MENAGE (141R)'.
- Nom et prénom(s) du membre du ménage. (pos. 201 à 248 dont on ne prend que les valeurs significatives, suivies d'une virgule et des pos. 249 à 272).
- Situation dans le ménage : lien de parenté du membre du ménage par rapport au chef de ménage, établi au départ des positions 285 à 286.
- Date de début (pos. 279 à 284) et date de fin (pos. 273 à 278) de la période durant laquelle le membre du ménage en a fait partie.
- NISS du chef de ménage. (pos. 287 à 297).
- Nom et prénom(s) du chef de ménage. (pos. 298 à 345 dont on ne prend que les valeurs significatives, suivies d'une virgule et des pos. 346 à 369).

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS            DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                  DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx   xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx  xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :     CHANGEMENT CHEF DE MENAGE (141R)          :  MEMBRE DU MENAGE        :  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
                                                            POSITION DANS LE MENAGE :  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx DU xx/xx/xx AU xx/xx/xx
                                                            CHEF DE MENAGE          :  xxxxxx-xxx-xx
                                                                                       xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
 ----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

NISS du chef de ménage

nom, prénom(s) du chef de ménage

nom, prénom(s) du membre du ménage

10. Décès (150R)

Signification :
Communication d'un décès.

Données à imprimer :

- Date du décès. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'DECES (150R)'.
- Lieu du décès : Si la zone 'lieu de décès 2' (pos. 247 à 286) est complétée, cette zone est à imprimer s'il s'agit d'un document en néerlandais; la zone 'lieu de décès 1' (pos. 207 à 246).est imprimée s'il s'agit d'un document en français.
  Si la zone 'lieu de décès 2' n'est pas complétée, la zone 'lieu de décès 1' doit toujours être imprimée.

Modèle :

```
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS           DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                  DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx  xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx   xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :     DECES (150R)                                  :  DECEDE A  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```

lieu du décès

C. Mutations en provenance du Registre BCSS

1. Modification du sexe/de la date de naissance (000M)

Signification :
En cas de modification du code de sexe et/ou de la date de naissance, le numéro BCSS n'est jamais modifié. Mais, dans un cas pareil, le numéro national est, par contre, bien modifié.

Données à imprimer :
- Date de début des nouvelles données. (pos. 201 à 206).
- Titre : 'MODIFICATION SEXE/DATE DE NAISSANCE (000M)
- Ancienne date de naissance (pos. 227 à 234).
- Ancien code du sexe (pos. 235).
- Nouvelle date de naissance (pos. 218 à 225).
- Nouveau code du sexe (pos. 226).
- Nouveau NISS qui remplace l'ancien (pos. 207 à 217).

Modèle :

```
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
R   NISS            DATE NAISS  NOM, PRENOM                                                    DEBUT PAI.   FIN PAI.
x   xxxxxx-xxx-xx   xx/xx/xxxx  xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx   xx/xx/xxxx   xx/xx/xxxx
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
xx/xx/xx :     MODIFICATION SEXE/DATE DE NAISSANCE (000M)  :  SIT. PRECEDENTE  DATE NAISS. xx/xx/xxxx  SEXE x
                                                              NOUVELLE SIT.    DATE NAISS. xx/xx/xxxx  SEXE x  NUMN xxxxxx-xxx-xx
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------
```